

BILAN D'ACTIVITE

ANNEE 2021



GENERALITES.....	1
LISTE DES CONSEILLERS SYNDICAUX DE L'ASA	1
EFFECTIFS DES EMPLOYES DE L'ASA	2
AFFAIRES COURANTES.....	3
CONSEILS SYNDICAUX	3
LISTE DES DELIBERATIONS.....	3
BILAN DES PRELEVEMENTS D'EAU.....	6
CONTEXTE CLIMATIQUE	6
DURANCE.....	8
RHONE	9
LE BILAN FINANCIER DE 2021	10
COMPTE ADMINISTRATIF	10
SECTION FONCTIONNEMENT	10
SECTION INVESTISSEMENT	13
MONTANT DE LA DETTE.....	15
LES PROJETS PHARES DE 2021	16
SECURISATION DU CANAL.....	16
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE	16
REHABILITATION DE 4 STATIONS DE POMPAGE	17
ETUDES.....	17
DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION	18
CONTRAT DE CANAL N°2	19

GENERALITES

LISTE DES CONSEILLERS SYNDICAUX DE L'ASA

L'ASA du canal de Carpentras compte **34 syndics** élus depuis mai 2017 et jusqu'en 2023 (17 titulaires et 17 suppléants).

Président : Alain GUILLAUME
Vice-Président : Hubert REY

1^{ER} Collège

Titulaire : Annie CAIZERGUE
Suppléant : Philippe SURDON

2^{ème} Collège

Titulaire : Michel ALAMERCERY
Suppléant : Gilles BERNARD
Titulaire : Philippe ETCHEBERRY
Suppléant : Marie-Françoise BERNARD

3^{ème} Collège

Titulaire : Alain BON
Suppléant : Joël BONTE
Titulaire : Pierre GONTIER
Suppléant : Cyril BEZERT
Titulaire : Jean-Claude DANY
Suppléant : Guy CAZOTTES
Titulaire : André ROUX
Suppléant : Yvon DUNAND
Titulaire : Daniel LEYDIER
Suppléant : Guillaume VANDERSTEEN
Titulaire : Hubert REY
Suppléant : Léo GRAS
Titulaire : Jean-Marie SALVADORI
Suppléant : Franck REY
Titulaire : Alain GUILLAUME
Suppléant : Michel PENCO
Titulaire : Bernard VATON
Suppléant : Frédéric VEVE
Titulaire : Pascal GRANGET
Suppléant : Marc ISNARD
Titulaire : Gaby BEZERT
Suppléant : François BISCARRAT
Titulaire : Pierre COURBET

Suppléant : André BERNARD
 Titulaire : Sébastien MAZOYER
 Titulaire : Brigitte TRAMIER

EFFECTIFS DES EMPLOYES DE L'ASA

L'ASA du canal de Carpentras compte **40 employés** en 2021, répartis en 5 services.

Directrice : Sandrine PIGNARD
 Adjointe de direction : Mélanie RICHARD

Responsable Réseau Gravitaire : Lilian DOMAIN
 Brigadier secteur 5 : Raoul PUIG
 Garde secteur 5 : Peter SERRES
 Garde secteur 5 : Pascal MIGNOT
 Garde secteur 5 : Jean-Luc PAGES
 Garde secteur 5 : Loïk LE SAUK
 Garde secteur 5 : Philippe RAVOIRE
 Brigadier secteur 8 : Guilhem CAVENE
 Garde secteur 8 : Joachim LANGLADE
 Garde secteur 8 : Laurent BONNET
 Garde secteur 8 : Nicolas CLERC
 Garde secteur 8 : Rémi RIALHE
 Brigadier secteur 9 : Fabien MONANGE
 Garde secteur 9 : Christian SILVERIO
 Garde secteur 9 : Evan DAVIN
 Conducteur d'engin : Philippe TEYSSEIRE
 Conducteur d'engin : Patrick DEBAUD

Responsable Travaux Neufs : Alexandra LE BARON
 Technicien Travaux Neufs : Luc BARTOLO

Responsable Administrative : Nadine FRIZET
 Agent de rôle (facturation) : Patricia FARAUD
 Agent de rôle : Béatrice MARINELLI
 Secrétaire et assistante RH : Jennifer AYOU
 Assistante comptable : Céline PONCET

Responsable Stations et bassins : Daniel DRAGONE
 Electromécanicien : Nicolas PEILLARD
 Technicien gestion ouvrages hydrauliques : Daniel BENOIT

Responsable Exploitation et Maitrise d'œuvre : Bastien ALLEGRE
 Responsable des agents : Richard KALISEWSKI
 Agent de réseau sous pression : Alex BLANC

Agent de réseau sous pression : Marc COSAI
 Agent de réseau sous pression : Laurent PICARD
 Agent de réseau sous pression : Raphaël RODRIGUEZ
 Agent de réseau sous pression : Franck VELLA
 Agent de réseau sous pression : Brice IMBERTI
 Chaudronnier : Théo CARAMELLI

Administrateur droit des sols : Nicolas LECOMPTE

Archiviste : Marine LEPETIT (jusqu'au 31/08/2021)

AFFAIRES COURANTES

CONSEILS SYNDICAUX

N°	DATE	TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES	NOMBRE DE DELIBERATIONS PRISES
1	26/01/2021	10	9
2	13/04/2021	12	24
3	06/07/2021	9	18
4	12/10/2021	14	7
5	14/12/2021	10	8

LISTE DES DELIBERATIONS

Toutes les délibérations de l'ASA sont consultables dans ses locaux, sur demande.

- **Délibérations du conseil syndical du 26/01/2021**

1	Montant de l'indemnisation financière 2020 pour les poteaux incendie raccordés au réseau sous-pression
2	Montant des travaux facturés par l'ASA en 2020
3	Remboursement des frais téléphoniques et d'internet à des fins professionnelles pour 2020
4	Budget primitif 2021
5	Extension du périmètre de l'année 2020
6	Montant des redevances de l'année 2021
7	Contrat de location pour une habitation appartenant à l'ASA

8	Demande de distraction de périmètre (Sarrians) - Rejetée
9	Création d'une régie de dépenses

▪ **Délibérations du conseil syndical du 13/04/2021**

1	Demande de subvention pour modernisation de 4 filioles – Velleron et Isle sur la Sorgue
2	Demande de subvention pour l'installation de bornes équipées de compteurs – Aubignan et Beaumes de Venise
3	Demande de subvention pour la sécurisation du canal principal – Tranche n°12
4	Demande de subvention pour l'assistance juridique et administrative dans le cadre du projet de fusion avec l'ASA de Grangeneuve
5	Demande de subvention pour une prolongation de 7 mois de la mission d'archivage
6	Affectation des résultats - 2020
7	Compte administratif 2020
8	Compte de gestion 2020
9	Rôle 2020 sur l'exercice 2021 – Secteur de Carpentras
10	Demande d'occupation du domaine public – Jonquières – Parcelle F 687
11	Demande d'occupation du domaine public – Carpentras – Parcelle CR 83
12	Demande d'occupation du domaine public – Carpentras – Parcelle CE 1938
13	Demande d'occupation du domaine public – Carpentras – Parcelle CL 238
14	Attribution subvention à la Confrérie de la Fraise – Année 2020
15	Achat d'un véhicule en location avec contrat d'option d'achat
16	Convention d'assistance téléphonique avec ASAinfo – Avenant n°1
17	Modification du règlement intérieur du personnel
18	Convention pour accès à la déchèterie de la COVE
19	Déclassement du domaine public – Propriété Loriol du Comtat
20	Proposition de vente – Propriété de Loriol du Comtat
21	Remplacement de véhicule
22	Acquisition de la parcelle BD 378 à Carpentras
23	Convention de partage de frais entre l'ASA du canal de Carpentras et l'ASA de Grangeneuve

24	Avenant n°1 sur le marché de travaux "Extension du réseau à Sérignan du Comtat" détenu par le groupement RAMPA/TEYSSIER/TPR
----	---

- **Délibérations du conseil syndical du 06/07/2021**

1	Demande de subvention pour travaux de densification du réseau à Sérignan du Comtat – Tranche n°2
2	Demande de subvention pour travaux de modernisation de la filiole 10, quartier la Crosette à Monteux
3	Demande de subvention pour la modernisation de la filiole Dampeine à Monteux
4	Demande de subvention pour travaux de densification du réseau à Carpentras / Serres / Caromb
5	Décision modificative n°1 sur budget primitif 2021
6	Caractéristiques régie de dépenses de l'ASA
7	Nomination régisseur titulaire et mandataire suppléant régie de dépenses
8	Indice brut terminal
9	Attribution marché – Travaux de densification du réseau à Bedoin et St-Pierre de Vassols – Groupement DALL AGNOLA / SAS TEYSSIER
10	Autorisation occupation du domaine public – Cité Largaud – Carpentras
11	Autorisation occupation du domaine public – Impasse Jas – Velleron
12	Autorisation occupation du domaine public - Monteux
13	Retrait autorisation d'occupation du domaine public - Aubignan
14	Approbation du contrat de canal n°2
15	Validation du travail autour du projet de fusion entre l'ASA du canal de Carpentras et l'ASA de Grangeneuve
16	Convention de partenariat avec l'association le Champs des possibles
17	Avenants n° 1 et n° 2 - Marché de travaux pour "Modernisation du réseau d'irrigation à Monteux – Tranche 5" – CISE TP
18	Pénalités pour déversement eau polluée dans le réseau du Canal

- **Délibérations du conseil syndical du 12/10/2021**

1	Admissions en non-valeur et créances éteintes
2	Approbation du budget supplémentaires 2021
3	Renouvellement de la ligne de trésorerie - Crédit Agricole
4	Rôle 2020 sur l'exercice 2021 – Secteur de Piolenc/Uchaux

5	Autorisation occupation du domaine public – Jonquières
6	Autorisation occupation du domaine public – Sarrians
7	Extinction de servitude - Pernes les Fontaines

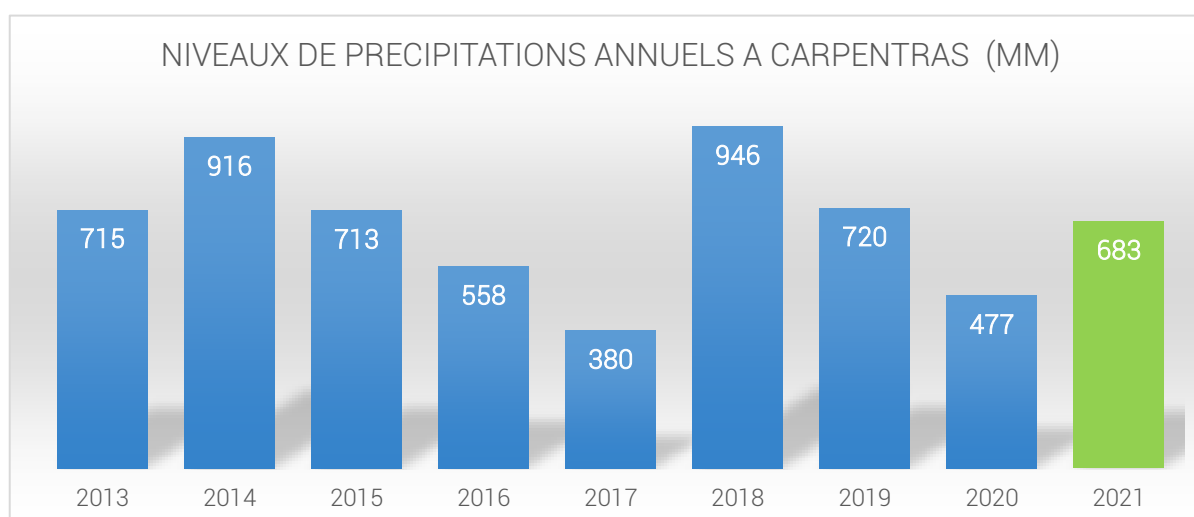
- **Délibérations du conseil syndical du 14/12/2021**

1	Emprunt de 250 000 € - Crédit Mutuel
2	Demande de subvention pour les postes de chargés de mission – Année 2022
3	Attribution marché de travaux "Franchissement de la voie ferrée SNCF" – Groupement RAMPA/FOR DRILL
4	Autorisation d'occupation du domaine public - Jonquières
5	Autorisation d'occupation du domaine public - Sarrians
6	Convention de superposition d'affectation pour la promenade à pied et à vélo - Lagnes
7	Convention ASA/COVE/Commune de Carpentras - Modernisation de la division Bernard
8	Positionnement pour le projet HPR et maîtrise d'ouvrage de la branche Sud

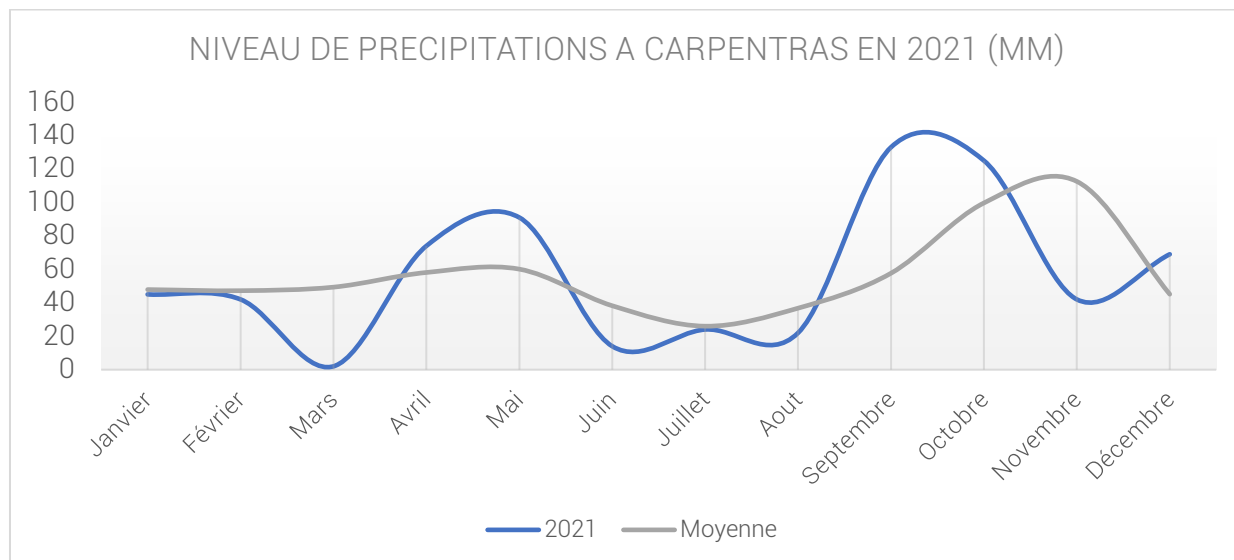
BILAN DES PRELEVEMENTS D'EAU

CONTEXTE CLIMATIQUE

683 mm de précipitations ont été enregistrés à Carpentras en 2021. La moyenne annuelle de précipitations étant de 678 mm depuis 2013, l'année 2021 peut être considérée comme une année moyenne.



Sur l'ensemble de l'année, les mois de mars (2 mm), juin (14 mm), aout (22 mm) et novembre (42 mm) ont été relativement sec par rapport aux moyennes de précipitation mensuelles enregistrées depuis 2013. A l'inverse, les mois d'avril (74 mm), mai (91 mm), septembre (133 mm) et octobre (125 mm), se sont révélés plus humides que la moyenne.



La période d'octobre 2020 à mars 2021 a été très exceptionnellement sèche, ce phénomène se produit moins d'une année sur 10. A cette période, la moyenne départementale enregistre un déficit de précipitation de 36%.

Focus sur les gelées d'avril 2021 :

Au mois d'avril 2021, il a gelé entre 1 et 9 jours en plaine et coteau et 11 à 16 jours en altitude : c'est bien plus qu'habituellement en avril, et rares sont les années à compter plus de jours de gel en cette saison.

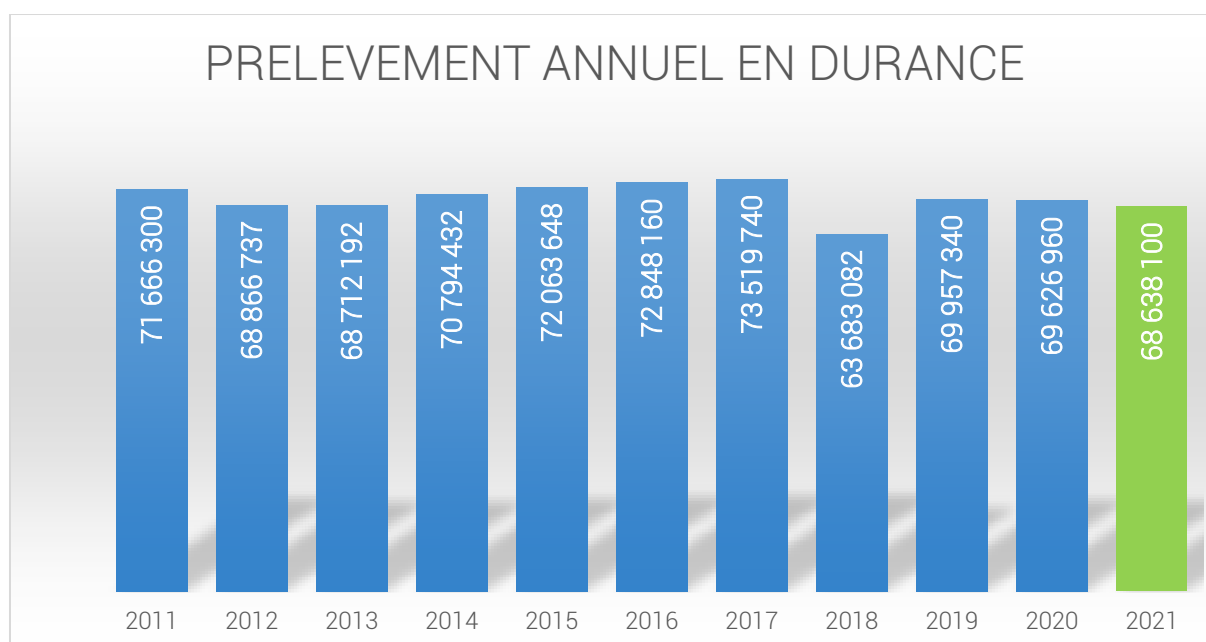
Le minimum s'est produit partout le 8 avril 2021, avec (sous abri) des températures allant de 0°C à -10.1 dans le Vaucluse : jamais le gel n'avait été aussi intense en avril, les précédents records de froid sont pulvérisés. Ces températures exceptionnellement basses ont occasionné d'importants dégâts sur les cultures du département.

Toutes les données météorologiques présentées ci-dessus sont extraites des notes Climat'eau du site du CIRAME (<http://www.agrometeo.fr/irrigation>).

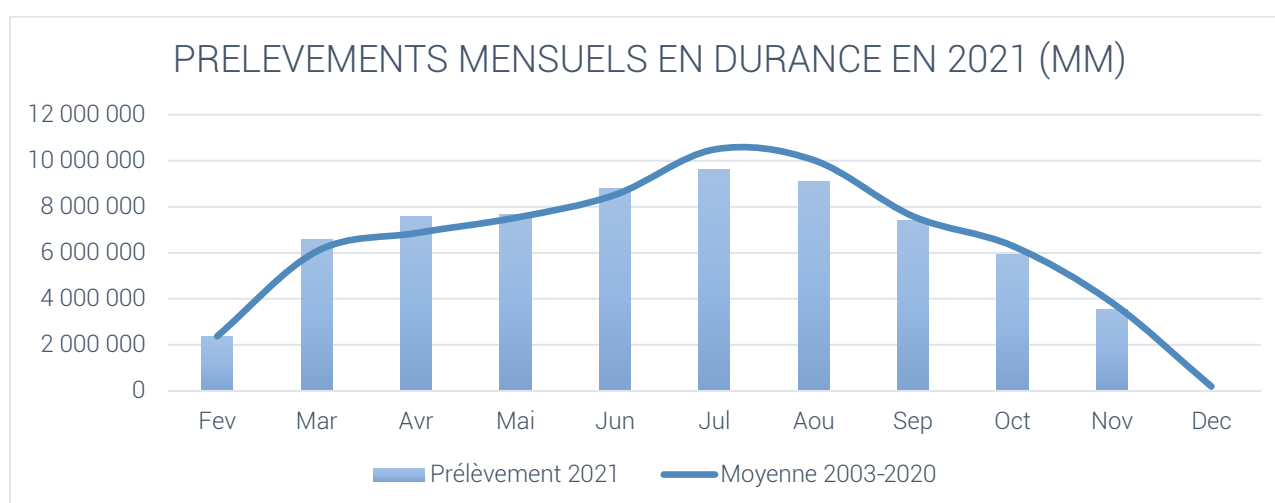
DURANCE

Le canal de Carpentras dispose d'un droit d'eau de 157 millions de m³ en Durance de janvier à décembre, chaque année.

Le volume entrant dans le canal de Carpentras en 2021 a été de **68 638 100 m³**. La moyenne de prélèvement annuelle étant de 69 411 340 m³ depuis 2003, le prélèvement de 2021 est légèrement inférieur à cette moyenne de 1.1%.



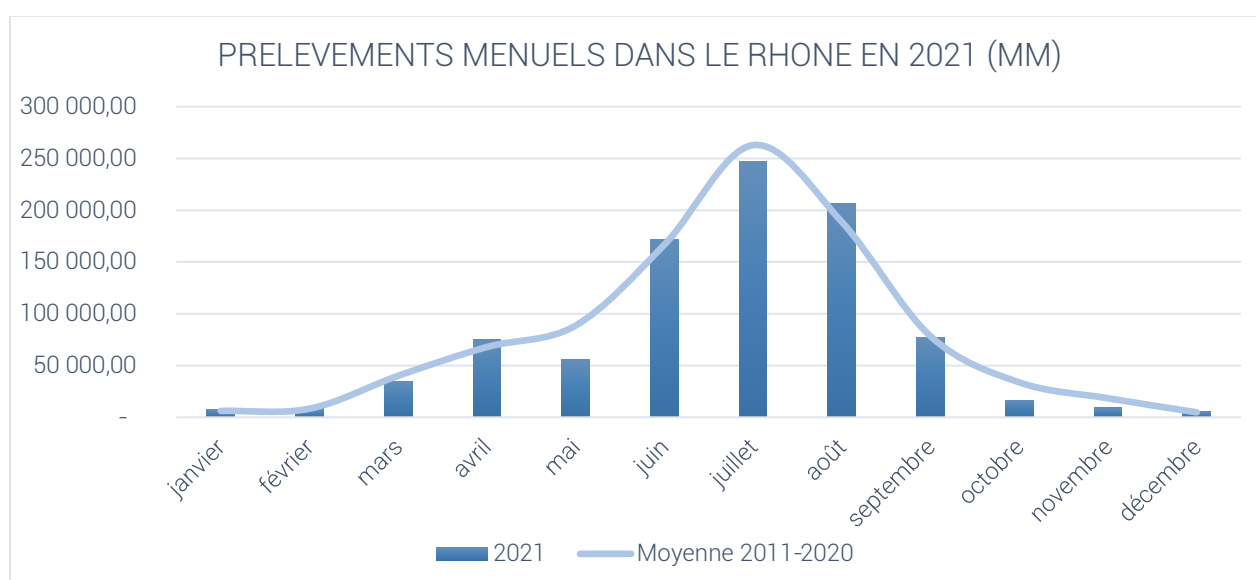
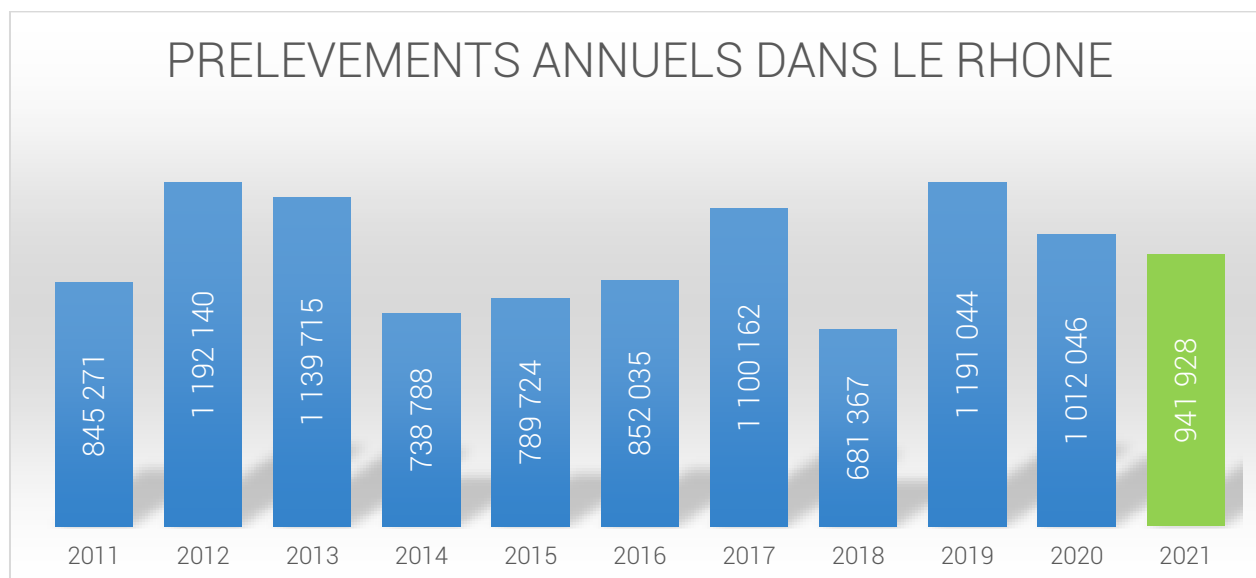
Les prélèvements mensuels ont été supérieurs à la moyenne 2003-2020 pour les mois de mars (+8.5%), avril (+10.6%), mai (+2.2%) et juin (+3.5%). Pour les mois de juillet et août, les prélèvements mensuels ont respectivement été inférieurs à la moyenne de 8.1% et 9.2%. Du mois de septembre au mois de novembre, les prélèvements ont également été en dessous de la moyenne 2003-2020, de 5.4% en moyenne sur ces 3 mois.



RHONE

Le canal de Carpentras dispose d'un droit d'eau de 5.1 millions de m³ d'eau dans le Rhône, de janvier à décembre, chaque année.

Le volume prélevé dans le Rhône en 2021 s'élève à **941 928 m³**. Depuis 2011, la moyenne du prélèvement annuel est de 954 229 m³. L'année 2021 enregistre donc un prélèvement inférieur de 1.3 % par rapport à la moyenne annuelle des années 2011 à 2020.



Les prélèvements en mai, octobre et novembre ont été bien inférieurs à la moyenne des prélèvements de 2011 à 2020, avec respectivement -38%, -51% et -48%. Pour le mois d'aout, les prélèvements de 2021 ont été supérieurs à cette moyenne de 15%.

LE BILAN FINANCIER DE 2021

L'ASA du canal de Carpentras est un établissement public ayant pour comptable la Trésorerie de Carpentras qui applique les règles générales de la comptabilité publique. Toutes les recettes et les dépenses doivent être prévues et autorisées par un acte administratif (le budget) qui est systématiquement transmis au préfet.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif présente les résultats comptables réels de l'exercice de l'année. Il est généralement réalisé en en janvier de l'année n+1 pour l'année n.

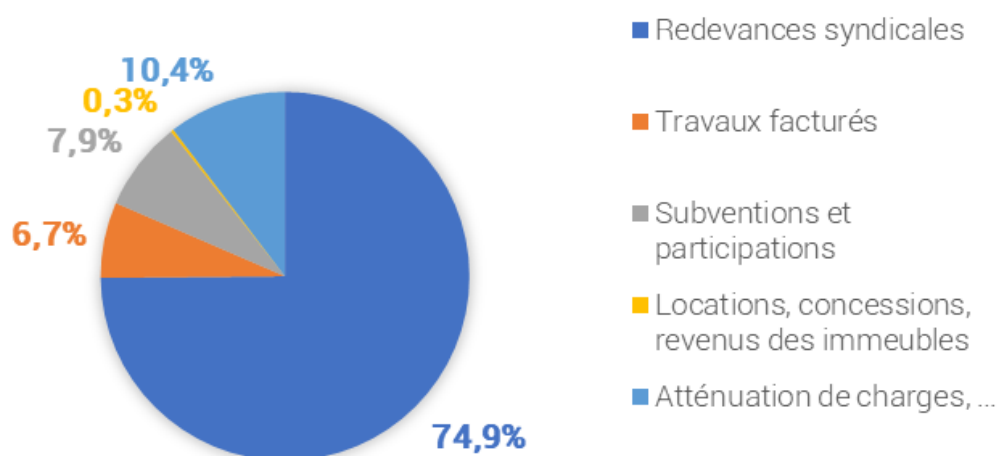
Section fonctionnement	Dépenses	4 573 847,75 €
	Recettes	5 398 735,69 €
	Résultat reporté année n-1	7 562 245,55 €
	Excédent de fonctionnement	824 887,94 €
Section investissement	Dépenses	4 358 985,14 €
	Recettes	2 524 272,90 €
	Résultat reporté n-1	2 655 911,09 €
	Déficit d'investissement	1 834 712,24 €

SECTION FONCTIONNEMENT

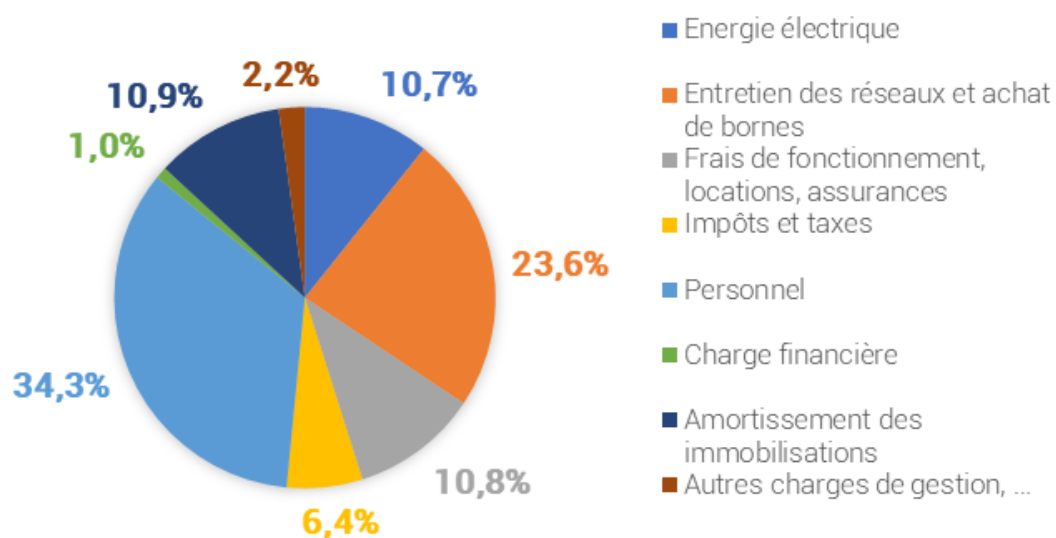
La section « fonctionnement » regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement habituel de l'ASA (entretien du réseau, charge de personnel, de gestion courante, ...) et toutes les recettes liées à l'activité courante de l'ASA (essentiellement les redevances payées par les adhérents).

Recettes fonctionnement	Redevances syndicales 70685	4 041 311,91 €
	Travaux facturés 704	359 238,06 €
	Subventions et participations	424 990,06 €
	Locations, concessions, autres recettes diverses	13 882,13 €
	Atténuation de charges, produits financiers, quote-part subv invest, autres produits	559 313,53 €
	TOTAL RECETTES	5 398 735,69 €
Dépenses fonctionnement	Energie électrique	490 883,00 €
	Entretien des réseaux, stations, achats de pièces et bornes	1 080 119,00 €
	Frais de fonctionnement, fournitures, assurances	492 541,99 €
	Impôts et taxes	293 963,00 €
	Personnel	1 569 859,19 €
	Charge financière	45 924,69 €
	Amortissement des immo.	499 578,31 €
	Autres charges de gestion courantes, valeurs comptables des immo. fin. cédées, ch. exceptionnelles	100 978,57 €
	TOTAL DEPENSES	4 573 847,75 €

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



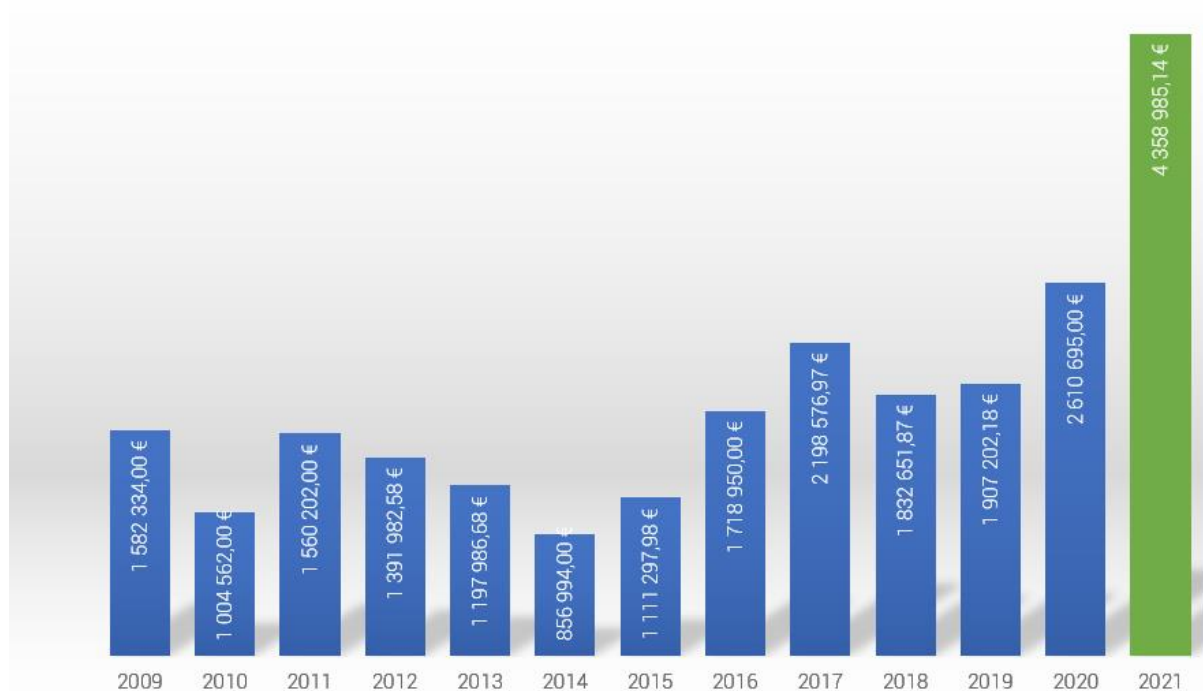
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comportent les frais des travaux réalisés par l'ASA (sécurisation, modernisation, extension, ...), des achats importants ainsi que le remboursement des emprunts. Les recettes de la section investissement sont essentiellement les emprunts et les subventions publiques obtenues pour la réalisation des travaux.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ANNUELLES DE 2009 A 2021



Depuis 5 ans, le FEADER, fond de subvention européen agricole finance une partie des travaux d'investissement de l'ASA comme la modernisation du réseau ainsi que des extensions. Ces subventions ont permis à l'ASA de mener des projets d'investissement importants qu'elle n'aurait pas pu réaliser sans cette intervention financière venant en complément des aides des financeurs habituels.

Ainsi, l'année 2021 est marquée par une très forte augmentation des investissements permise, comme expliqué précédemment, grâce à des niveaux de subventions publiques obtenus très importants.

En 2021, l'ASA a réalisé de nombreuses opérations (cf partie "Les projets phare de 2021") :

- Densification du réseau du Sérignan
- Modernisation des irrigation Tranche 5 sur Monteux
- Sécurisation du canal principal

Les deux premières opérations représentent à elles seules 2 500 000 € de dépenses pour l'ASA.

Certaines de ces opérations comme les réhabilitations de certaines stations de pompages sont subventionnées à 100% par le Conseil Départemental.

Les recettes de la section investissement sont essentiellement les emprunts et les subventions publiques obtenues pour la réalisation des travaux. En 2021, elles s'élèvent à 2 524 272,90 € HT.

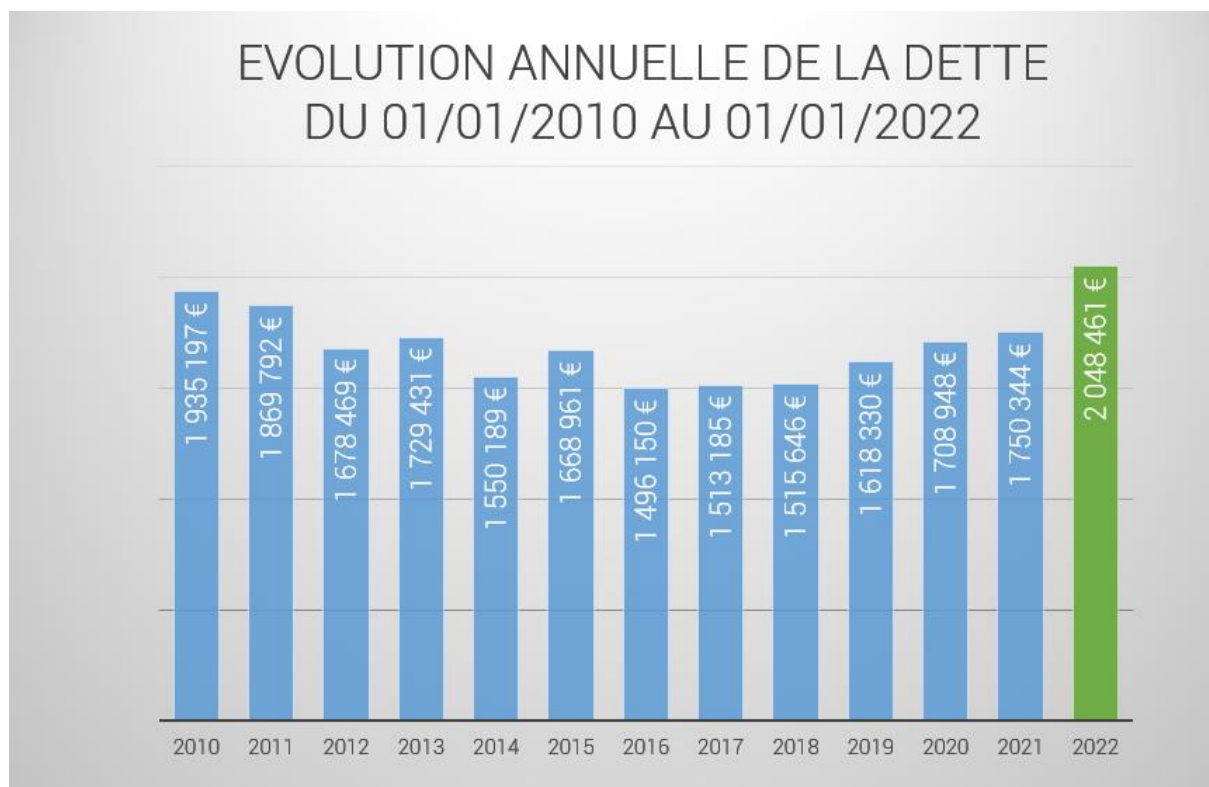
RECETTES D'INVESTISSEMENT DE 2015 A 2021



La hausse des recettes d'investissement est à mettre en corrélation avec l'augmentation des dépenses d'investissement. Plus de projets subventionnés mis en œuvre génère plus de versements de subvention et d'emprunts pour financer ces projets.

MONTANT DE LA DETTE

Le niveau de la dette oscille depuis 10 ans entre 1.5 millions et 2 millions d'euros.



L'augmentation de la dette s'explique par un emprunt réalisé par l'ASA en 2021 de 550 000 € auprès de la Caisse d'Épargne. Cet emprunt vient couvrir la part d'autofinancement du Canal sur le projet de densification du réseau sur la commune de Sérignan et sur le projet de modernisation des irrigations à Monteux (tranche 5).

LES PROJETS PHARES DE 2021

SECURISATION DU CANAL



Il s'agit des travaux permettant de renforcer et pérenniser les ouvrages gravitaires et minimiser les risques de dommages sur les biens et les personnes. Ils consistent à bétonner des portions de berges et de radier du canal et sont réalisés chaque année pendant la période de chômage.

Les travaux de sécurisation de l'hiver 2020-2021 ont été réalisés de novembre 2020 à mars 2021. Un appel d'offre pour la fourniture et le transport de béton a été lancé en septembre 2020. C'est l'entreprise CEMEX qui a été sélectionnée. Les travaux ont permis de cuveler plus de 815 mètres de radier et de 1520 mètres de berges sur les communes de Pernes les Fontaines, Carpentras, Aubignan et Jonquières. Le montant total de ce projet s'est élevé à près de 200 000 € HT. Le Département de Vaucluse a participé financièrement à la réalisation de ces travaux, à hauteur de 45%.

MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE



Il s'agit des travaux permettant de desservir sous pression un secteur dont le mode de desserte initial est gravitaire. L'objectif est de répondre aux attentes des irrigants et d'économiser des volumes d'eau.

L'ASA a commencé des travaux de modernisation de son réseau d'irrigation gravitaire sur la commune de Monteux en 2015, au niveau du secteur des Plumaneaux. Ces travaux ont été découpés en tranches de travaux réparties sur plusieurs années compte tenu de l'ampleur de la zone à desservir (580 hectares).

Lors de l'hiver 2020-2021, ce sont les travaux de la "Tranche n°5 – Phase n°3" qui ont été réalisés pour moderniser le réseau existant au niveau des Quartiers Peyriguis, les Blanques, la Plaine, les Marjoraines, le Petit Bravoux. L'appel d'offre de ces travaux a été publié en novembre 2020. L'entreprise CISE TP a été retenue pour la réalisation du projet. Les travaux ont commencé en janvier 2021 et se sont terminés en juillet 2021. Ils ont consisté à poser 8.1 km de canalisations et installer 112 branchements. Le montant total des travaux s'est élevé à 964 952 € HT.

Le projet a été financé à hauteur de 80% par le FEADER (15%), la Région PACA (30%), le Département de Vaucluse (10%) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (25%).

REHABILITATION DE 4 STATIONS DE POMPAGE

Les 35 stations de pompages du canal ont, pour les plus anciennes, été construites au début des années 1980. Les opérations de réhabilitation sont nécessaires lorsque des équipements hydrauliques et électriques doivent être remplacés.

L'opération de réhabilitation menée lors de l'hiver 2020-2021 a concerné 4 stations de pompage, pour lesquels des équipements électriques et hydrauliques ont été remis à neuf :

- Station de pompage de OASIS à Aubignan
- Station de pompage de SUDRE à Pernes les Fontaines
- Station de pompage DES HAUTES BRIGUIERES à Mormoiron
- Station de pompage DE NOTRE DAME DES ANGES à Mormoiron

Un appel d'offres a été lancé en septembre 2020. C'est l'entreprise SAS MICHELIER qui a remporté le marché pour un montant total de 148 409 € HT. Les travaux ont commencé en décembre 2020 et se sont terminés en mars 2021. Les travaux ont consisté à remplacer deux pupitres de commande, deux lignes de puissance moteur, un ballon anti-bélier, un compresseur d'air, deux débitmètres et une vanne de sectionnement.

ETUDES

En amont de la réalisation de projets d'envergure, il est nécessaire de mener des études préalables permettant d'analyser les aspects techniques et financiers de ces projets. La plupart du temps, la réalisation de ces études est confiée à des bureaux d'études spécialisés.

Une étude de diagnostic du tunnel des Garrigues de Sarriens a été réalisée par la Société du Canal de Provence, à la suite des désordres observés par les services techniques du canal ces dernières années (déformation radier, fissures, ...). Ce tunnel permet au canal de Carpentras de traverser le plateau des Garrigues de Sarriens sur une longueur de 1.3 km. L'ouvrage est composé de pierres maçonnées et se situe dans des terrains marneux argileux potentiellement gonflants. Il date de la construction du canal en 1860.

L'étude a été menée sur 1 an, à compter de janvier 2021 et a consisté à :

- Effectuer un état des lieux de l'ouvrage avec la réalisation de :
 - levés topographiques de l'ouvrage
 - investigations géoradar
 - sondages géotechniques
- Proposer des solutions techniques pour sécuriser l'acheminement de l'eau sur la partie aval du périmètre

L'état des lieux a mis en évidence :

- des désordres mineurs (fines fissures, réparations anciennes dégradées, ...)

- des désordres majeurs très inquiétants : déformation du profil en travers, gonflement du radier, érosion et altération des joints de maçonnerie, ...


En résumé : Le terrain encaissant de la galerie est gorgée d'eau ce qui occasionne un gonflement de l'argile venant déstructurer l'ouvrage (déformation, gonflement, ...). L'ensemble de l'ouvrage a subi une érosion importante des joints de maçonnerie ne rendant plus étanche le revêtement et le fragilise. Des zones décomprimées et des suspicions de vides ont aussi été mises en évidence. Les conclusions sur la pérennité de l'ouvrage sont relativement inquiétantes. Le bureau d'études ne peut pas estimer la durée de vie du tunnel dans la mesure où il s'agit d'un ouvrage unique en son genre (manque de référence).

3 solutions techniques ont été proposées pour sécuriser l'approvisionnement en eau sur la partie aval de l'ouvrage, ainsi que le cout estimatif et leurs avantages et inconvénients :

- Renforcement de l'ouvrage
- Création d'un nouveau tunnel
- Création d'une station de pompage

Avec ces éléments, les services techniques du canal vont se positionner sur la solution technique à mettre en œuvre, définir les études complémentaires techniques et réglementaires à réaliser avant la phase travaux et essayer de bâtir un plan de financement supportable par l'ASA.

DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION

 Il s'agit des travaux permettant de desservir de nouvelles parcelles agricoles qui ne bénéficient pas de raccordement au réseau du canal de Carpentras. Les projets de densification font suite à un recensement des demandes en eau sur un secteur ciblé par des acteurs locaux (élus, agriculteurs, ...).

Les travaux de densification de l'hiver 2020-2021 ont été réalisés sur la commune de Sérignan-du-Comtat, d'octobre 2020 à août 2021. Un appel d'offre pour la fourniture et la pose de canalisation (lot 1) et la mise en place d'un nouveau groupe moteur/pompe dans la station de pompage (lot 2) a été lancé en juin 2020. Les entreprises RAMPA TP (lot 1) et SAS MICHELIER (lot 2) ont été sélectionnés pour ces travaux.

Les travaux ont permis d'installer plus de 5 km de canalisations enterrées et 20 bornes d'arrosage pour l'arrosage de terres agricoles, ainsi qu'à installer une nouvelle pompe dans la station de pompage qui prélève l'eau d'irrigation dans le Rhône de façon à sécuriser l'approvisionnement en eau de ce nouveau secteur.

Le projet a été financé à hauteur de 80% par le FEADER (42%), la Région PACA (23%) et le Département de Vaucluse (15%).

CONTRAT DE CANAL N°2



Un contrat de canal est un outil opérationnel de gestion des canaux et de la ressource en eau. Cette démarche est un programme d'actions multithématique sur une période donnée et un outil de concertation qui réunit l'ensemble des acteurs concernés par les thématiques "eau et canaux".

La démarche contrat de canal a émergé au début des années 2000 sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Un long travail de concertation et de rédaction s'en est suivi pour aboutir à un premier contrat de canal en 2012, pour une réalisation jusqu'en 2017. Un bilan de cette première démarche a été réalisé en 2018 par un prestataire extérieur, concluant à une vraie réussite sur le territoire.

La réalisation d'un 2^{ème} contrat de canal a été approuvée par les financeurs des projets de cette démarche dans le courant de l'année 2019. En 2020 et 2021, les services de l'ASA ont travaillé à la concertation autour du montage de cette nouvelle démarche et à la rédaction des documents qui la constituent.

Le projet de contrat de canal n°2, présentant les opérations à mener sur la période 2022-2027, a été partagé aux partenaires de la démarche au printemps 2021. Le document a reçu une validation de la quasi-totalité des partenaires financiers du programme, en décembre.